



ÉVALUATION FINALE

AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ POUR LES DÉTENUS ET ANCIENS DÉTENUS VIVANT OU AFFECTÉS PAR LE VIH, LE VHC ET LA TUBERCULOSE, À MAURICE

ÉVALUATRICE : JULIETTE PAPY - HMST
DATES DE L'ÉVALUATION : JANVIER - AVRIL 2024



**PAYS DE MISE
EN ŒUVRE :**
MAURICE



BUDGET :
988 568 €



**PORTEUR
DE PROJET :**
Prevention Information
Lutte contre le Sida
(PILS)

PARTENAIRES :
Aides Infos Liberté
Espoir et Solidarité
(AILES), KINOUETE



**DATE
DE DÉBUT :**
01/05/2020

**DATE
DE FIN :**
31/03/2024

LE PROJET

Contexte

L'épidémie de VIH à Maurice est concentrée parmi les populations clés (personnes qui s'injectent des drogues, transgenres, prisonniers, HSH et travailleuses du sexe). La consommation de drogues injectables reste le principal moteur de l'épidémie. Comme dans de nombreux pays, les systèmes pénitentiaires mauriciens ne fournissent pas un ensemble complet de services de prévention du VIH (par exemple, les préservatifs et les seringues ne sont pas disponibles dans les prisons), estimant que la reconnaissance de la consommation de sexe et de drogue encouragerait des comportements indésirables.

Mode opératoire du projet

Le projet a mis en place un partenariat entre trois ONG apportant des expertises variées en termes de VIH/santé (PILS, AILES) et Kinouete (la seule ONG ayant accès aux prisons à Maurice). Il a adopté une approche communautaire afin de mieux répondre aux besoins de santé des détenus et ex-détenus, en se basant sur une stratégie incluant documentation, plaidoyer et offre de services dans et en dehors des prisons.

OBJECTIFS

Objectif général

L'objectif du projet était d'améliorer l'accès des détenus et anciens détenus de l'île Maurice à des systèmes de santé de haute qualité concernant le VIH, le virus de l'hépatite C (VHC) et la tuberculose (TB).

Objectifs spécifiques

- ▶ Amélioration des règles, des règlements, des protocoles, des procédures et des lois au sein des institutions travaillant avec les détenus et les anciens détenus ;
- ▶ Augmentation du nombre de détenus qui s'inscrivent et restent dans le continuum des soins de santé ;
- ▶ Fourniture d'un espace aux anciens détenus pour qu'ils s'engagent dans des activités socio-économiques, qu'ils partagent leur expérience et qu'ils restent dans le continuum de soins ;
- ▶ Réduction du risque de transmission du COVID-19.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Pertinence

Le projet est pertinent au regard des contraintes auxquelles sont confrontés les détenus et ex-détenus ciblés, notamment le manque de prévention du VIH et de réduction des risques dans les prisons, le manque d'information sur l'accès des détenus à des services de santé de qualité et le nombre important de détenus sous ARV perdus de vue à leur sortie de prison. Le projet s'inscrit dans les stratégies nationales sur le VIH et de lutte contre la drogue, ainsi que la stratégie du Fonds mondial (FM), mais n'a pas inclus suffisamment les autorités nationales (services des prisons et ministère de la santé) dans l'élaboration du projet.

Efficacité

Le plaidoyer « discret » a permis notamment de relancer la thérapie de substitution à la méthadone en prison et de démarrer le traitement de l'hépatite C, mais l'espace de plaidoyer reste restreint notamment par la collaboration avec les autorités pénitentiaires. Le projet a permis de démarrer une éducation par les pairs sur le VIH, VHC et TB dans les prisons, sans avoir une approche de prévention complète (pas de préservatifs, de programmes d'échange de seringues...). Le travail alternatif payé à la journée a été très apprécié des ex-détenus mais reste insuffisant pour garantir un accès et un maintien dans les soins, et pour faciliter leur réinsertion professionnelle en raison d'une forte stigmatisation et discrimination.

Efficience

D'une manière générale, l'efficience du projet semble moyenne : certains résultats n'ont pas été atteints et certains objectifs étaient trop ambitieux. Les principaux défis ont été la très forte rotation du personnel des ONG, les fermetures et les restrictions dues à la pandémie de COVID 19, et une collaboration difficile avec les services pénitentiaires mauriciens en ce qui concerne les activités dans les prisons.

Impact

Les principaux résultats incluent : 1) la sensibilisation sur le VIH et VHC parmi les détenus, les ex-détenus et les agents pénitentiaires avec une approche communautaire, un système de référence pour les détenus à leur libération et des formations dispensées aux agents pénitentiaires ; 2) la visibilité créée sur l'accès aux soins de santé et les besoins des détenus et ex-détenus, et le renforcement de l'engagement national pour répondre à ces besoins ; 3) le positionnement des OSC en tant que partenaires communautaires pour améliorer l'accès des détenus et des ex-détenus aux services de santé.

Durabilité

La durabilité du projet est moyenne : bien que le projet ait créé une certaine dynamique concernant les questions de santé dans les prisons, l'absence d'un protocole d'accord avec les autorités pénitentiaires et le financement limité de la nouvelle subvention du Fonds mondial soulignent la nécessité de collecter des fonds auprès de la Fondation nationale pour l'intégration sociale (NSIF) et de faire le point sur ce qui a fonctionné et sur ce qui doit être adapté dans les projets futurs. Les ONG ont toutefois acquis des compétences et une expérience utile pour renforcer leur engagement en faveur des détenus et des anciens détenus dans le domaine de la santé et au-delà.



Conclusions et recommandations

Le projet a créé une nouvelle collaboration entre la société civile et les services pénitentiaires mauriciens pour améliorer la santé des détenus et anciens détenus, en soulignant les lacunes du système actuel et la nécessité de revoir les politiques nationales pour favoriser leur réinsertion sociale. Les réussites incluent un programme d'éducation par les pairs, la formation des agents pénitentiaires, des plaidoyers pour la reprise des traitements et le lancement de traitements de l'hépatite C en prison. Bien que le projet n'ait pas atteint tous ses objectifs qui étaient certainement trop ambitieux, il a permis d'expérimenter certaines approches dans les prisons et d'obtenir un modeste financement par le Fonds mondial d'ateliers avec des agents pénitentiaires.

L'évaluation a notamment recommandé les actions suivantes :

- Impliquer les services pénitentiaires et le ministère de la Santé (Mds) dès la conceptualisation des projets afin de développer l'appropriation nationale ;
- Renforcer la collaboration avec les services pénitentiaires et le Mds, par l'intermédiaire du comité de santé de la prison, et plaider pour l'inclusion de l'unité SIDA, l'unité de réduction des risques du Mds et le secrétariat national du SIDA ;
- Poursuivre le programme d'éducation par les pairs dans les prisons, plaider en faveur d'une augmentation du nombre d'ONG. Plaider pour la création de sous-comités de santé dans toutes les prisons ;
- En collaboration avec les services pénitentiaires, le Mds et la communauté, renforcer la mobilisation, la référence et la rétention dans les soins des détenus et ex-détenus ;
- Renforcer le plaidoyer avec le Mds pour un ensemble complet de mesures de prévention dans les prisons conformément à la stratégie nationale sur le VIH, ainsi que le plaidoyer auprès du ministère du travail, du secteur public et des entreprises pour réduire la stigmatisation et réviser les politiques actuelles constituant un obstacle à l'emploi ;
- Concevoir avec la communauté des ex-détenus une approche communautaire globale pour les soutenir à leur sortie de prison, et soutenir le renforcement de la communauté et son inclusion dans les comités de pilotage du projet.

FÉVRIER 2026